



## FICHE DE PROJET

Balkans Occidentaux Avril 2015

Direction du développement  
et de la coopération DDC

# LA SUISSE ŒUVRE EN FAVEUR D'UNE MEILLEURE PROTECTION DES ENFANTS ET DES JEUNES



**“Stop Nasilu!” – “Stop à la tyrannie!” – Enfants et jeunes s’expriment publiquement pour un système judiciaire équitable adapté à la jeunesse. © DDC**

Le gouvernement de Bosnie et Herzégovine entend réformer le droit pénal des mineurs et améliorer les conditions de détention et la prise en charge des adolescents délinquants. La Direction du développement et de la coopération (DDC), le Fonds des Nations Unies pour l’enfance (Unicef) et l’Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI/SIDA) travaillent ensemble depuis 2009 à la mise sur pied d’un projet dans ce domaine.

Quelque 10% des enfants de Bosnie et Herzégovine grandissent au sein de familles de faible niveau social et un quart d’entre eux vivent même dans une extrême pauvreté. Les enfants et adolescents socialement défavorisés et vivant dans la pauvreté sont plus susceptibles de tomber dans la délinquance ou d’être victimes de délits.

Jusqu’à présent, la prévention de la délinquance juvénile n’a pas fait l’objet de l’attention qu’elle mérite. Les moyens consacrés à l’amélioration des conditions de détention, à la prise en charge des jeunes remis en liberté et à leur réinsertion dans la société étaient de ce fait limités. En BiH, un processus visant à réformer le droit pénal des mineurs a été lancé il y a cinq ans. Le but est de créer le cadre juridique nécessai-

re à la mise en place d’un système judiciaire adapté aux enfants et aux adolescents. Le gouvernement de Bosnie et Herzégovine considère comme prioritaire l’instauration d’une justice des mineurs qui soit en conformité avec les normes internationales, ce d’autant plus que la Bosnie et Herzégovine aspire à devenir membre de l’UE.

### PRIORITÉ AU RENFORCEMENT DES MESURES DE PRÉVENTION

Dans cette phase, le projet vise à mieux protéger les enfants et les adolescents dans le système judiciaire par le biais de mesures préventives ou à travers la mise en place d’un soutien en faveur des mineurs délinquants, ainsi qu’à améliorer la réinsertion sociale de ces derniers.

L’objectif visé à long terme est la réduction du taux de délinquance juvénile en Bosnie et Herzégovine. Le projet cible en priorité les jeunes délinquants et les délinquants potentiels, et vise à offrir une protection aux victimes de violences ou de délits ainsi qu’aux témoins d’actes criminels.



**Des avocates participant à un séminaire de formation continue sont sensibilisées à l’importance des mesures alternatives de préven-**

---

## MAINTIEN DE L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE DESTINÉE AUX INTERVENANTS DE LA CHAÎNE PÉNALE

La formation continue et le travail de sensibilisation du public sont au cœur même du projet. Environ un millier de professionnels (juges, avocats, travailleurs sociaux et policiers) bénéficient d'une formation continue spécifique. L'idée est d'influencer positivement l'opinion qu'ils se font de la prévention et de la prise en charge des jeunes. Parallèlement, le projet s'attache à sensibiliser davantage le public à cette problématique et à la nécessité de réformer le droit pénal des mineurs.

---

## VALORISATION DES SUCCÈS OBTENUS ET PROMOTION DE LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Dans une première phase, soit de 2009 à 2013, le projet était focalisé sur l'amélioration du cadre juridique nécessaire à la mise en place d'une justice adaptée aux mineurs. Ainsi, seize postes de police et plusieurs tribunaux ont aménagé dans leurs locaux des salles spécialement réservées aux mineurs (Child Friendly Rooms), dans lesquelles les jeunes peuvent être interrogés dans des conditions adéquates. Les mesures de prévention étaient destinées à tous les jeunes sans exception, soit 800'000 personnes.

Les nombreux cours de formation continue dont ont bénéficié les intervenants de la chaîne pénale leur ont permis de mieux comprendre l'utilité des mesures alternatives de prévention et de prise en charge. Un sondage réalisé par l'organisation non gouvernementale KAP (Knowledge, Attitude and Practices) montre par ailleurs que l'opinion publique vis-à-vis des adolescents délinquants a également changé.

Le renforcement des mesures de prévention a donné jusqu'à présent des résultats positifs. L'amélioration des méthodes de traitement et de prise en charge des adolescents et des enfants a eu pour effet de réduire dans certaines régions le nombre d'infractions commises par des mineurs. Les statistiques relevées dans trois communes montrent que le taux de délinquance juvénile a baissé de 50% à Tuzla et à Capljina, et de 16% à Zenica (état: 2013).

---

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Action de la DDC en Bosnie et Herzégovine (fr):  
[www.eda.admin.ch/deza/fr/home/laender/bosnien\\_herzegowina.html](http://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/laender/bosnien_herzegowina.html)

## LE PROJET EN BREF

### NOM

Contribution à la réforme de la justice des mineurs

### DOMAINE

DDC – Coopération avec l'Europe de l'Est

### THÈME

Gouvernance

### PAYS/RÉGION

Bosnie et Herzégovine

### PARTENAIRES

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef)  
Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI/SIDA)

### CONTEXTE

La DDC, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI/SIDA) apportent une contribution financière à la BiH pour l'aider à mettre en place des mesures de prévention et de prise en charge adaptées aux mineurs. Dans sa phase actuelle, le projet vise en premier lieu à améliorer la sécurité et la réinsertion sociale des mineurs délinquants et, sur le long terme, à réduire le taux de délinquance juvénile en Bosnie et Herzégovine.

### OBJECTIF DU PROJET

Mise en conformité des droits des enfants avec les normes internationales

### GROUPE CIBLE

Quelque 800'000 enfants et adolescents de moins de 18 ans et, plus particulièrement, 10% d'entre eux qui sont plus susceptibles d'avoir des démêlés avec la justice ou d'être victimes ou témoins d'actes criminels.  
Tribunaux locaux et nationaux, autorités de police

### PÉRIODE

De janvier 2014 – 2017

### BUDGET

CHF 2'050'000

---

## CONTACT

Direction du Développement et de la Coopération  
Coopération avec l'Europe de l'Est, Division Balkans occidentaux  
Freiburgstrasse 130  
3003 Berne  
Telefon: +41 (0)58 462 22 12  
E-Mail: [deza-oza@eda.admin.ch](mailto:deza-oza@eda.admin.ch)  
[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)